

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Centre Éducatif Le Palais du Plaisir Inc.	Numéro de permis 2020086	Date d'inspection Le 29 octobre 2024
Nom de l'établissement Garderie Centre Éducatif Le Palais du Plaisir Inc.		Numéro de téléphone (506) 284-2357
Adresse 15 rue Valcourt Saint-Quentin NB E8A 2B5		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Janel Aubut		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	29 oct. 2024	29 oct. 2024
Commentaires : Des produits toxiques étaient hors de la portée des enfants, mais non barrés sous clé dans la salle de bain de l'étage du haut. Ils furent apportés à un endroit barré sous clé. La lacune est maintenant conforme.			
48(6) L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans l'aire réservée à la préparation des aliments les renseignements concernant les allergies des enfants.	48(6)	29 oct. 2024	29 oct. 2024
Commentaires : L'information des allergies présente dans l'établissement doit être affichée dans l'air de préparation de la nourriture en bas. Elle fut affichée lors de l'inspection. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
- Le ratio enfants / éducatrices est respecté lors de l'inspection de renouvellement. Discussions avec l'administratrice: - S'assurer de faire remplir par le parent le formulaire Gestion d'une allergie extrême et plan d'urgence lorsqu'une allergie requiert un EpiPen. - Remplir les rapports d'incidents quotidiens sur une page séparée pour chaque enfant pour ne pas voir les rapports des autres enfants. Observations: - Tous les enfants ont mangé leur collation, ont fait des activités, ont mangé leur repas et ont fait la période de repos. - Les nourrissons ont fait des jeux libres et ont chanté des comptines. Ils en demandaient encore, donc plusieurs comptines ont été chantées. - Le groupe des 2 ans a lu un livre de sorcière et a ensuite fait une activité de peinture mélangée avec du savon qui formait des bulles sur leur feuille de chaudron.

Commentaires généraux

- Le groupe de 3-4 ans a lu une histoire sur l'apprentissage de la propreté. Ils ont ensuite fait des comptines de l'alphabet et des doigts. Ensuite ils ont fait une activité sur les émotions et une autre sur les lettres de leurs noms.

La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis. Le permis d'exploitation sera recommandé pour une autre année.

original signé par
Janel Aubut

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 29 octobre 2024

Date

original signé par
Christina Ratté

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 29 octobre 2024

Date